



## Association Solidarité Afrique de l'Ouest (A.S.A.O.)

-Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques-

-Chevalier de l'Ordre du Mérite-  
Solidaritätskreis Westafrika e.V.

site: [www.solidaritaetskreis.de](http://www.solidaritaetskreis.de)

- reconnue comme ONG par le Ministère de l'Economie et des Finances

du Burkina Faso no. 259

- eingetragen im Vereinsregister des Amtsgerichts Wittlich VR 761 -

- gemeinnützig gemäß Bescheid des Finanzamtes Wittlich GEM 43.1185 -

Représentant: Sanou Anselm,  
- Officier de l'Ordre National-  
06 B.P. 9908 Ouagadougou 06,  
Cél 70 21 10 53  
e-mail: [anselmsanou@gmail.com](mailto:anselmsanou@gmail.com)

Président: Michael Simonis  
Antoniusweg 7, D-54576 Hillesheim  
e-mail: [info@solidaritaetskreis.de](mailto:info@solidaritaetskreis.de)

**Nous prions de remplir le questionnaire et de l'envoyer à Michael Simonis et une copie à notre représentant, M. SANOU Anselm. Les directives de notre représentant et de la technicienne sont à appliquer immédiatement faute de quoi le projet sera immédiatement arrêté. Toutes les réponses données seront vérifiées. Une fausse information entraînera un rejet pur et simple du dossier.**

- Village du projet: ..... Commune : : .....  
Distance jusqu'à la ville principale du Commune : .....km.  
Province: .....Distance jusqu'à la ville principale de la Province:.....km  
Nom de cette ville: .....

- Projet prévu:

- **Construction de quatre salles de classes supplémentaires au collège de .....**

Effectives de ce CEG	Nombre d'élèves	Nombre de garçons	Nombre de filles	
6 <sup>ème</sup> A				
6 <sup>ème</sup> B				
5 <sup>ème</sup> A				
5 <sup>ème</sup> B				
4 <sup>ème</sup> A				
4 <sup>ème</sup> B				
3 <sup>ème</sup> A				
3 <sup>ème</sup> B				

- Est-ce qu'il y a déjà une autorisation de l'Etat pour réaliser le projet? .....
- Y-a-t-il déjà un hangar ou une paillote pour enseigner les élèves ? **Oui ou Non – Combien-hangars ...**
- Combien de salles de classe existent .....**
- Quelle est la distance entre le collège prévu et le forage existant? ..... m.

**Il faut absolument ajouter l'autorisation !**

- Y-a-t-il une association locale qui s'occupera de la construction et qui la surveillera?
  - Quel est son nom? .....Association des Parents des Elèves du CEG.(A.P.E.). ?.....
  - Combien de membres a-t-elle? .....

c) Nom et adresse du président ?.....  
.....

8. Quels sont les projets que cette association a déjà réalisés?.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

9. Le nom et l'adresse (et le téléphone) d'une personne qui sera responsable de la construction, qui surveillera et qui sera capable de motiver la population à aider et à soutenir ce projet .....  
.....Le Directeur du CEG ? CEL ?

.....  
.....  
.....

Nous n'avons pas besoin de devis parce que notre représentant, M. SANOU Anselm paie directement les entreprises de construction qui réalisent les projets pour nous.

	<b>Quatre classes et 2 bureaux</b>	
<b>Sable mélange</b>	223 m <sup>3</sup>	
<b>Sable fin</b>	170 m <sup>3</sup>	
<b>Gravier</b>	102 m <sup>3</sup>	
<b>Moellons</b>	63 m <sup>3</sup>	
<b>Terre pour le remblai</b>	70 m <sup>3</sup>	

**Le village donne gratuitement le terrain et s'engage dans les travaux pour le projet : les habitants ramassent du sable et organisent la production des pierres. Pendant la construction, au moins 5 personnes par village aident gratuitement l'entreprise sinon l'ASAO arrêtera les travaux.**

**Les élèves aussi bien que les parents d'élèves plantent et entretiennent des arbres autour des différents bâtiments et dans la cour pour créer un microclimat plus favorable. Les plants doivent être plantés à 3 mètres du bâtiment et avoir une hauteur d'au moins 60 centimètres. Il faut absolument conserver les arbres qui existent déjà avant la construction. Il faut planter 5 rangées d'arbres avec 8 arbres devant le bâtiment de l'école et une rangée d'arbres avec 8 arbres derrière le bâtiment de l'école. Les arbres doivent être placés dans un cercle de pierres, de sorte que les élèves ne peuvent pas endommager les arbres. Les arbres doivent être arrosés chaque jour. Les enseignants doivent guider les élèves de faire cela.**

**La population doit économiser de l'argent pour pouvoir financer le reste des tables bancs.**

Date .....

.....  
(Signature des responsables)